

FEUILLET D'INFORMATION SUR LES EMPLOIS SAISONNIERS



LA VIABILITÉ DE LA MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE AU CANADA
PLAN D'ACTION NATIONAL SUR LA MAIN-D'ŒUVRE



L'ÉQUIPE SPÉCIALE SUR LA MAIN-D'ŒUVRE



L'agriculture regorge de possibilités de carrière de haute qualité aux salaires et avantages sociaux concurrentiels. Elle est aussi flexible et très avantageuse sur le plan de la qualité de vie par rapport à d'autres industries. Chaque domaine de production offre divers types d'emplois. Beaucoup sont des postes permanents et de nombreux autres sont **saisonniers** et comportent notamment un **travail intensif saisonnier de manipulation de végétaux et d'animaux vivants**. **Ces postes NE peuvent mener à des emplois permanents**. Il faut pouvoir compter sur les emplois saisonniers et permanents pour approvisionner durablement les épicerie canadiennes et à l'étranger en aliments sécuritaires cultivés au Canada. Voici des exemples de domaines d'activités qui procurent des **emplois saisonniers** au sein de l'industrie :

Emplois agricoles saisonniers : Santé des abeilles / élevages d'abeilles à miel et services de pollinisation; élevages de bœuf/vaches/veaux; ensemencement et récolte de céréales / céréales, oléagineux et légumineuses; semences / pollinisation croisée, hybridation, arrachage et écimage; tâches printanières en horticulture / culture des fruits et légumes, tâches estivales et récolte; récolte des produits de la mer/poissons/homards; élevage de moutons / agnelage.

Emplois saisonniers en transformation primaire : De nombreux emplois en transformation primaire sont permanents, comme la transformation de la viande, tandis que d'autres sont saisonniers. La transformation des produits de la mer, comme celle du homard, est liée à la réglementation sur la durée de la saison de pêche selon laquelle la période de pêche du poisson et du homard est très brève. Certains volets de la transformation des légumes et des fruits sont aussi liés à la saison de récolte des fermiers. Comme ces activités comportent la manipulation de végétaux et d'animaux vivants, la transformation primaire doit se faire en **milieu rural**. La période de transformation d'autres types de production diffère également.

Bref aperçu d'emplois saisonniers selon les tables rondes sur les chaînes de valeur d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Solutions saisonnières : Malgré les efforts considérables déployés par les employeurs agricoles afin de recruter et de maintenir en poste les travailleurs canadiens, les pénuries de main-d'œuvre demeurent généralisées et critiques. Lorsqu'on ne peut trouver de travailleurs canadiens, et pour éviter la dégradation des aliments et des aliments pour animaux et assurer la viabilité de l'industrie, il faut pouvoir compter sur des processus simplifiés à l'intention des employeurs agricoles saisonniers et de leurs travailleurs comme les producteurs de céréales, les producteurs de semences, les éleveurs d'abeilles, les éleveurs de vaches et de veaux, les éleveurs de moutons ainsi que les producteurs de légumes et de fruits et répondre à leurs besoins sur le plan de la transformation primaire.

Il faut créer un Programme canadien sur la main-d'œuvre du secteur agricole et agroalimentaire consacré à l'agriculture afin de procurer un accès cohérent et efficace aux travailleurs agricoles internationaux en vue d'appuyer la productivité, la croissance et la réussite future de l'industrie :

1. Programme des travailleurs agricoles saisonniers (**sans modifications**) → **emplois saisonniers seulement**
 2. Programme canadien sur la main-d'œuvre du secteur agricole → **emplois saisonniers** et emplois permanents
 3. Programme canadien sur la main-d'œuvre du secteur agroalimentaire → emplois permanents, **certaines besoins saisonniers**
- **Période cumulative / quatre ans au Canada, quatre ans hors Canada** : Exempter les travailleurs du Volet agricole travaillant au Canada durant une période de huit mois ou moins de cette mesure réglementaire afin d'harmoniser le Volet agricole au Programme des travailleurs agricoles saisonniers, de manière à ce que les producteurs ne perdent pas de travailleurs canadiens formés, dotés de qualifications spéciales;
 - **Élargissement de la Liste nationale des secteurs agricoles** : Élargir l'accès à l'intention des employeurs/travailleurs du Volet agricole en élargissant la Liste nationale des secteurs agricoles;
 - **Création d'un centre de spécialisation (bureau unique)** : À l'intention du Volet agricole et de l'industrie agroalimentaire afin d'assurer une bonne connaissance des besoins uniques en leur genre de l'agriculture et le traitement rapide et cohérent des demandes d'étude d'impact sur le marché du travail et de permis de travail; ce centre serait semblable aux centres de spécialisation créés à l'intention des professeurs d'université, du Programme des travailleurs qualifiés, du Programme fédéral des métiers spécialisés, des fournisseurs de soins à domicile, médecins et médecins spécialistes et des infirmiers autorisés;
 - **Appuyer la mise en œuvre des éléments à long terme du Plan d'action canadien sur la main-d'œuvre du secteur agricole et agroalimentaire** : Afin de trouver des solutions aux pénuries de main-d'œuvre agricole chroniques et de permettre à l'industrie de compter davantage sur la main-d'œuvre canadienne.

FEUILLET D'INFORMATION SUR LES EMPLOIS PERMANENTS



LA VIABILITÉ DE LA MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE AU CANADA
PLAN D'ACTION NATIONAL SUR LA MAIN-D'ŒUVRE



L'ÉQUIPE SPÉCIALE SUR LA MAIN-D'ŒUVRE



L'agriculture regorge de possibilités de carrière de haute qualité aux salaires et avantages sociaux concurrentiels. Elle est aussi flexible et très avantageuse sur le plan de la qualité de vie par rapport à d'autres industries. Chaque domaine de production offre divers types d'emplois. Beaucoup sont des postes saisonniers et de nombreux autres sont **permanents** et **comportent notamment un travail intensif de manipulation de végétaux et d'animaux vivants**. **Ces postes procurent des emplois de façon permanente**. Il faut pouvoir compter sur les emplois saisonniers et permanents pour approvisionner durablement les épiceries canadiennes et à l'étranger en aliments sécuritaires cultivés au Canada. Voici des exemples de domaines d'activités procurant des **emplois permanents** au sein de l'industrie :

Emplois agricoles permanents : Élevages / parcs d'engraissement de bovins et élevages de vaches/veaux; fermes porcines; cultures de céréales / grandes fermes productrices de céréales et d'oléagineux; parcs d'engraissement de moutons; fermes horticoles, serres et fermes productrices de champignons; exploitations des produits de la mer / aquacoles.

Emplois permanents en transformation primaire : Beaucoup d'emplois dans la transformation primaire sont permanents, comme la transformation de la viande bovine, porcine et ovine. Comme les activités de transformation comportent la manipulation de végétaux et d'animaux vivants, elles doivent se faire en **milieu rural**. Voici d'autres exemples de domaines d'activités de transformation primaire offrant des emplois permanents : fermes horticoles / productrices de champignons et transformation de fruits et légumes; manipulation et transformation des céréales, des oléagineux et des légumineuses; production, manipulation et transformation des semences; transformation des produits de la mer / aquacole.

Bref aperçu d'emplois permanents selon les tables rondes sur les chaînes de valeur d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Solutions permanentes : Malgré les efforts considérables déployés par les employeurs agricoles afin de recruter et de maintenir en poste les travailleurs canadiens, les pénuries de main-d'œuvre demeurent généralisées et critiques. Lorsqu'on ne peut trouver de travailleurs canadiens, et pour éviter la dégradation des aliments et des aliments pour animaux et assurer la viabilité de l'industrie, il faut pouvoir compter sur des processus simplifiés, notamment **des voies d'accès à la résidence permanente** bien définies à l'intention des **employeurs agricoles permanents et de leurs travailleurs**, comme les exploitants de parcs d'engraissement bovins et ovins et de fermes porcines, et répondre à leurs besoins sur le plan de la transformation primaire.

Il faut créer un Programme canadien sur la main-d'œuvre du secteur agricole et agroalimentaire consacré à l'agriculture afin de procurer un accès cohérent et efficace aux travailleurs agricoles internationaux en vue d'appuyer la productivité, la croissance et la réussite future de l'industrie :

1. Programme des travailleurs agricoles saisonniers (**sans modifications**) → emplois saisonniers seulement
 2. Programme canadien sur la main-d'œuvre du secteur agricole → emplois saisonniers et **emplois permanents**
 3. Programme canadien sur la main-d'œuvre du secteur agroalimentaire → **emplois permanents**, certains besoins saisonniers
- **Transformation primaire agroalimentaire** : Nécessite des solutions particulières en fonction des besoins du marché du travail régional; ajuster les limites imposées aux exploitants de travailleurs étrangers de 30 %, puis de 20 % et de 10 % de leur main-d'œuvre;
 - **Voies d'accès à la résidence permanente** : Offrir aux travailleurs étrangers temporaires admissibles du secteur agricole et agroalimentaire qui travaillent pour des employeurs offrant des emplois permanents des voies d'accès à la résidence permanente simplifiées par l'intermédiaire du système Entrée express ou d'un autre programme;
 - **Création d'un centre de spécialisation (bureau unique)** : À l'intention du Volet agricole et de l'industrie agroalimentaire, afin d'assurer une bonne connaissance des besoins uniques en leur genre de l'agriculture et le traitement rapide et cohérent des demandes d'étude d'impact sur le marché du travail et de permis de travail; ce centre serait semblable aux centres de spécialisation créés à l'intention des professeurs d'université, du Programme des travailleurs qualifiés, du Programme fédéral des métiers spécialisés, des fournisseurs de soins à domicile, des médecins et des médecins spécialistes ainsi que des infirmiers autorisés;
 - **Appuyer la mise en œuvre des éléments à long terme du Plan d'action canadien sur la main-d'œuvre du secteur agricole et agroalimentaire** : Afin de trouver des solutions aux pénuries de main-d'œuvre agricole chroniques et de permettre à l'industrie de compter davantage sur la main-d'œuvre canadienne.